

Paris, le 07 août 2026

La CADES, acteur majeur des émissions sociales sur les marchés financiers, publie son rapport d'allocation et de performance 2025

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), chargée de financer et d'amortir la dette sociale en France, a réalisé 5,12 Md€ d'émissions sociales en 2025. Elle confirme ainsi son rôle d'acteur de référence sur les marchés des obligations sociales et publie son rapport d'allocation et de performance des émissions sociales réalisées en 2025.

Conformément aux engagements de transparence pris lors de la mise en place de son cadre d'émissions sociales en septembre 2020, la CADES publie son sixième rapport d'allocation et de performance des émissions sociales.

Au cours de l'année 2025, les fonds issus des obligations sociales nouvellement émises par la CADES ont été alloués au remboursement des obligations sociales arrivées à échéance en 2025, pour un total de 12,4 Md€. En trente ans, la CADES a repris 396 milliards d'euros de dette. À ce montant s'ajoutera, en 2026, une nouvelle reprise de 15 milliards d'euros. Elle a achevé l'amortissement de l'ensemble des reprises de dette antérieures à celle liée à la crise de la Covid-19, représentant un montant total de 274,8 milliards d'euros, et a engagé l'amortissement de la reprise de dette prévue par la loi du 7 août 2020.

Cet engagement social est cohérent avec le rôle de la CADES dans le système français de protection sociale. Le rapport décrit l'allocation des fonds levés au titre des émissions d'obligations sociales réalisées en 2025, validée par un rapport d'audit. Il détaille également l'évaluation de leur impact autour de quatre axes principaux : la contribution aux Objectifs de développement durable dans le champ de la sécurité sociale, le financement de la branche maladie, le financement de la branche vieillesse et du Fonds de solidarité vieillesse, ainsi que le soutien à l'investissement au bénéfice du service public hospitalier.

Téléchargez l'intégralité du Rapport d'allocation et de performance des émissions sociales 2025 :



À propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministère chargé des finances et du ministère chargé de la Sécurité sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Philippe PETITBON
Secrétaire général
Tél. : 01 40 04 15 41
philippe.petitbon@cades.fr

Jade LE BORGNE
Chargée de communication
Tél. : 01 40 04 15 51
Jade.le-borgne@cades.fr